

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 47 (1902)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

62 ans. Tout officier qui sera encore capitaine à 42 ans, major à 50, lieutenant-colonel à 58, sera mis à la demi-solde avec le grade supérieur.

Ce projet, qui se rapproche assez des organisations européennes, a peu de chance d'être adopté, l'artillerie venant d'être réorganisée.

D'après la loi du 2 février 1901, l'artillerie comprend 30 batteries de campagne et 85 compagnies d'artillerie à pied, sans autre lien administratif permanent qu'un chef de l'artillerie avec le grade de colonel.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Memoriale per l'ufficiale sulle Alpi*, par Donato Etna, maggiore del 5<sup>e</sup> regimento alpini. Petit in-8<sup>o</sup> de 160 p. Torino 1900. Francesco Casanova, editore.

A qui désire connaître les troupes alpines italiennes, leur organisation, les principes de leur instruction et l'idée qu'elles se font de la guerre de montagne, ce petit volume, format de poche, apportera tous les éclaircissements. C'est un peu notre Jaenicke, mais beaucoup développé et enrichi de considérations tactiques, et de dispositions empruntées à divers règlements. Il contient même des chapitres sur les usages de la guerre, sur les maladies et accidents les plus fréquents, e. c.

*La mitrailleuse Bergmann*. Broch. in-8<sup>o</sup>. Liège 1901. Extrait de la *Revue de l'armée belge*.

Le capitaine R. Gunther a publié, en allemand, un travail sur la mitrailleuse Bergmann. La *Revue de l'armée belge* en a condensé les éléments dans une traduction française, et la maison Bergmann a fait faire, de ce résumé, un tirage à part. Il constitue la brochure qui nous a été adressée.

Un court historique de la construction des mitrailleuses dès 1864 à nos jours précède une description détaillée, avec croquis, du modèle Bergmann. Les avantages de celui-ci, dit la brochure, sont, entre autres :

1<sup>o</sup> Le poids minime de l'arme.

Les mitrailleuses Maxim et Hotchkiss pèsent 30 et 50 kilog. La mitrailleuse Bergmann, sans l'affût, 12 kilog.

2<sup>o</sup> Un mode de fermeture entièrement nouveau permettant le tir des plus fortes charges.

3<sup>o</sup> La simplicité de la construction.

Suit une description des 69 pièces que comporte la mitrailleuse et celle du fonctionnement du mécanisme.

*Die principiellen Eigenschaften der automatischen Feuerwaffen*. (Les principales particularités des armes à feu automatiques.) W. Braumüller und Sohn, Vienne.

De mars 1900 à novembre 1901 ont paru dans la *Danzer's Armee-Zeitung*, de Vienne, une série d'articles très remarquables sur la question des

armes automatiques. Ce sont ces articles revus et complétés qui viennent d'être réunis en un volume par leur auteur M. Kaisertreu, dont on ne tarde pas à reconnaître l'entière compétence dans tout ce qui touche à cette branche encore si peu connue du matériel de guerre. On sent le théoricien, doublé d'un praticien de valeur, qui appuie toujours ses opinions sur des faits précis et des données certaines.

Dans son introduction il étudie l'état actuel de la question et énumère les nombreux avantages de l'arme automatique. Ensuite dans un chapitre intitulé : « Pistolet ou revolver? » il compare les avantages et inconvénients de ces deux armes. Comme conclusion il couvre de fleurs le revolver... pour mieux l'enterrer!

Toutes les armes automatiques actuellement connues (pistolets, fusils, et mitrailleuses) sont ensuite classées d'une manière logique et très claire :

- 1 a. Armes se chargeant par la pression des gaz, sans fermeture à verrou.
- 1 b. Armes se chargeant par la pression des gaz, avec fermeture à frottement.
- 1 c. Armes se chargeant par la pression des gaz, avec fermeture absolue.
- 2 a. Armes se chargeant par le recul, avec recul de l'arme entière.
- 2 b. » » » avec long recul du canon.
- 2 c. » » » avec recul limité du canon.

Dans la catégorie 1 a rentrent les pistolets Bergmann, Browning, Dormus et Mannlicher.

Le pistolet, le fusil et la mitrailleuse, système Roth, appartiennent à la classe 2 b.

Enfin dans la catégorie 2 c nous trouvons les pistolets Mauser, Borchardt, Roth (2<sup>d</sup> modèle), Schwarzlose et enfin Borchardt-Luger adopté en Suisse sous le nom de pistolet modèle 1900.

Tous ces différents systèmes sont étudiés d'une manière complète et détaillée. Des esquisses schématiques, très nettes, accompagnant le texte en facilitent grandement la compréhension.

Les 16 belles planches en phototypie qui complètent l'ouvrage sont la reproduction exacte des nouvelles constructions et des divers types. Les différents systèmes de *fermeture*, de *chargeur*, de *magasin*, de *percussion* et de *détente* en usage dans les armes automatiques, sont ensuite passés en revue et étudiés à fond. L'auteur donne toujours son appréciation, fortement motivée, sur celui des systèmes qui lui paraît le plus approprié.

Enfin, comme conclusion dernière, il expose ses desiderata au sujet du fusil automatique de l'avenir, une arme qui selon lui doit atteindre une vitesse initiale de 1200 mètres avec une distance de but en blanc de 1000 mètres.

Nous ne pouvons que recommander très vivement la lecture de cet intéressant ouvrage dont nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, parler plus longuement.

La question des armes automatiques est encore très peu connue. C'est donc une étude qui s'impose spécialement aux officiers d'un pays qui, comme le nôtre, n'est jamais resté en arrière dans les questions d'armement. L'étude et l'introduction d'une nouvelle arme pour l'infanterie seront bientôt à l'ordre du jour dans toutes les armées et, s'il faut en croire les journaux, quelques-unes procèdent déjà à de secrètes expériences sur lesquelles plane le plus grand mystère. Tenons-nous donc au courant : aujourd'hui le pistolet automatique, demain le fusil! de M.